

SYNTHÈSE DES VALEURS

L'intérêt patrimonial du parc René-Lévesque et de la jetée centrale de l'entrée du canal de Lachine repose sur leurs valeurs paysagère, historique, écologique, artistique et sociale.

Leur localisation à l'embouchure du canal de Lachine, leur qualité d'espaces verts entourés d'eau à proximité de la ville les place parmi les grands parcs montréalais.

Leur témoignage des élargissements successifs du canal de Lachine à la navigation commerciale et de leur transformation en parcs publics accessibles à toutes et à tous en font des marqueurs historiques importants. Le parc René-Lévesque est notamment le témoin du programme de mobilisation de la main-d'œuvre inactive de Lachine

dans les années 1980 qui a été mis en application dans son aménagement.

Leur potentiel écologique en pleine évolution en fait des lieux où la présence végétale et faunique est appelée à s'y développer avec les années.

Le parc René-Lévesque et le bout de la jetée centrale rassemblent par ailleurs une collection de sculptures réalisées par des artistes reconnus. Ces œuvres constituent le plus grand parc extérieur de sculptures au Canada et un corpus important de la collection d'art public de la Ville de Montréal.

Pour les citoyennes et les citoyens de l'arrondissement de Lachine, ces parcs publics sont l'objet d'une grande fierté. En plus de permettre de nombreuses activités récréatives, sportives comme de contemplation, ils sont devenus des lieux de rassemblement spontanés ou pour recevoir des événements civiques.



La sculpture *Hommage à René Lévesque* et la piste cyclable du parc René-Lévesque Source : Ville de Montréal

IDENTIFICATION

Le territoire d'analyse est composé de plans d'eau navigables formés par des jetées de guidage construites dans le lit du fleuve Saint-Laurent, immédiatement en face du rivage urbanisé du Vieux Lachine.

Le secteur concerné par le présent énoncé est composé de :

- L'**ancien canal**, creusé par les Sulpiciens en 1689, pour franchir les rapides de Lachine et permettre un lien nautique entre Ville-Marie et l'ouest du continent. Ce projet n'a jamais été complété.
- La **première jetée**, aujourd'hui promenade Père-Marquette, bordant le canal de 1825.
- Le **canal de Lachine**, creusé entre 1821 et 1824, voie navigable reliant le lac Saint-Louis au Site patrimonial de Montréal en contournant les rapides de Lachine, incluant cinq écluses
- Le **bassin nord**, issu du premier élargissement du canal, qui est toujours raccordé au canal de Lachine.
- La **jetée centrale**, autrefois occupée par le club nautique de Lachine, appelée à devenir un nouveau parc riverain.
- Le **bassin sud**, issu du deuxième élargissement du canal, non connecté à l'écluse et donc en cul-de-sac.
- La **troisième jetée**, qui est devenue le parc René-Lévesque.
- Le **lac Saint-Louis**, partie navigable du bassin hydrographique du fleuve Saint-Laurent



Emplacement de la jetée centrale et du parc René-Lévesque dans l'entrée ouest du canal de Lachine

Source : Étude de l'Atelier Robitaille+Thiffault

DÉSIGNATIONS PATRIMONIALES

Fédérale :

- L'ensemble du site à l'étude ainsi que les environs sont situés à l'intérieur des limites du Lieu historique national désigné du Canal-de-Lachine.

Provinciale :

- Aucune.

Municipale :

PLAN D'URBANISME

- Les deux jetées sont identifiées comme patrimoine bâti à protéger et à mettre en valeur.
- Les deux jetées sont identifiées comme secteur de valeur exceptionnelle.
- L'entrée aux jetées est identifiée comme secteur à valeur intéressante.
- Les deux jetées sont identifiées comme secteur d'intérêt archéologique.

RÈGLEMENT D'URBANISME

- Aucune juridiction particulière.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

? à 1688	Fréquentation et occupation probable du territoire par des peuples autochtones
1689	Début des excavations par les Sulpiciens pour canaliser l'ancienne rivière Saint-Pierre afin de créer une voie de contournement aux rapides de Lachine (appelé Canal des sulpiciens), projet interrompu par l'attaque de Lachine dans la nuit du 4 au 5 août 1689
1700-1701	Nouvelle tentative d'excavation à la hauteur de ce qui est maintenant la 12e avenue, difficulté technique en raison du roc dans le secteur qui sera appelé plus tard "Rockfield".
1732-1733	Période incertaine en raison des guerres avec l'Angleterre et les colonies anglaises, le projet sera relégué au second plan par manque de fonds.
1821-1825	Travaux de creusement du canal de Lachine
1825	Inauguration de l'actuel canal de Lachine
1843-1848	Construction de la jetée centrale (futur parc riverain de Lachine)
1873-1885	Élargissement du canal de Lachine
1876-1878	Consolidation partielle de la jetée centrale (côté sud/est)
1876-1879	Construction de la troisième jetée (futur parc René-Lévesque)
1878-1883	Construction des balises de navigation entre la jetée centrale et la troisième jetée
1880-1930	Première phase de remblai dans la partie sud/est de la troisième jetée
1938	Travaux de consolidation à l'extrémité nord/est de la troisième jetée. Couche de béton à l'avant des murs de pierre de taille d'origine

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (2/2)

1947	Présence de petits bâtiments (<i>boat houses</i> ou chalets saisonniers) sur la troisième jetée, en bordure du lac Saint-Louis
1955-1956	Reconstruction d'une partie du brise-glace de la troisième jetée et renforcement de la partie horizontale de la jetée par du béton.
1959	Ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent
1964-1966	Deuxième phase de remblai dans la section en aval de la troisième jetée
1962	Remplissage important de la zone centrale de la troisième jetée du côté du lac Saint-Louis
1965	Installation du « club nautique Iroquois » sur la jetée centrale
1965	Deux bâtiments sont présents à l'emplacement actuel de la guérite sur la jetée centrale. La partie sud de la digue a été remblayée à l'emplacement approximatif du garage
1969	Le garage et le bâtiment original de la capitainerie du Club nautique Iroquois sont construits sur la jetée centrale
1970	Fermeture du canal de Lachine à la navigation commerciale
1960-1985	Occupation de la troisième jetée comme zone de dépôt de rebuts d'infrastructure civile
1985	Réaménagement de la troisième jetée en parc (création du parc René-Lévesque)
1985-1988	Tenue des trois symposiums de sculpture en 1985, 1986 et 1988.
1990	La Capitainerie actuelle, l'Amirauté et la station-service sont construites sur la jetée centrale. La guérite actuelle remplace les deux bâtiments originaux. Des quais sont présents du côté sud de la digue.
1992-1994	Tenue du salon international de la sculpture extérieure de Montréal au parc René-Lévesque en 1992 et 1994

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (2/2)

1997-2002	Un projet de revitalisation de grande envergure a permis de restaurer les infrastructures du canal et de le rouvrir à la navigation
2002	Travaux de réaménagement du canal de Lachine dans le but de le remettre à la navigation de plaisance. Réaménagement des écluses pour les rendre fonctionnelles
2002	Travaux de modernisation des quais du port de plaisance sur la jetée centrale pour accueillir des embarcations plus grandes au moment où le canal de Lachine ouvre à la navigation de plaisance.
2020	Fermeture du port de plaisance dans un contexte de désuétude importante des équipements et annonce du projet de création d'un nouveau parc public sur la jetée centrale.
	...

CHRONOLOGIE - PERSONNAGES MARQUANTS



Guy Descary

Source :
<https://www.flickr.com/photos/imag esdistributioncanada/5357710293>

Guy Descary (1932-1991)

« Guy Descary, fils de Charles (Émile) Descary et d'Angélique Décary, est né et baptisé à Dorval le 1er septembre 1932. Il complète des études en pharmacie à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et obtient son diplôme de baccalauréat en 1962. En 1965, il reprend l'entreprise pharmaceutique familiale connue sous le nom de Pharmacie West-End.

En 1972, il se présente à l'investiture libérale de la circonscription de Lachine. Il est toutefois battu par le journaliste et avocat Rod Blaker. En avril de l'année suivante, des citoyens invitent Guy Descary à se présenter à la mairie de Lachine. Il se laisse tenter par l'opportunité et, le 4 novembre 1973, il est élu maire avec une majorité de 2707 voix. Aussitôt élu, l'objectif du nouveau maire est de redonner le prestige d'antan à la Ville de Lachine, alors entachée par une mise sous tutelle par le Gouvernement du Québec à la suite de divers scandales financiers et administratifs. De plus, il entend humaniser les rapports entre les citoyens et la ville. »¹

« Il veut développer localement la partie du canal [de Lachine] située sur son territoire. En premier lieu, il veut faire désigner le canal comme étant un site historique, « car il s'agit du plus vieux canal en Amérique du Nord. » Pour lui, « on peut être assurés de leur conservation par cette désignation et, ensuite, on pourrait obtenir des octrois propres à maintenir leur état de conservation ou en faciliter leur restauration.

En 1975, le maire Guy Descary profite du projet d'aménagement du parc linéaire du canal de Lachine, conçu par l'urbaniste Jean-Claude Lahaie, et l'intègre dans son vaste plan directeur d'urbanisme pour la mise en valeur du vieux Lachine.

En octobre 1982, le maire de Lachine, Guy Descary, présente un vaste projet de mise en valeur de la troisième jetée du canal de Lachine. Ce nouveau parc fut d'abord nommé, parc de la Grande Jetée. Au mois de mars 1986, le maire Guy Descary propose l'aménagement d'une marina « de haute qualité » sur la deuxième berge [jetée centrale]. Son projet prévoyait la fusion du Club nautique Iroquois avec celle du Club de yacht de Montréal pour former un nouveau club avec une nouvelle marina.»²

Sources :

¹<https://histoirepharmacie.wordpress.com/2021/04/06/petite-histoire-de-la-pharmacie-a-lachine-guy-descary/>

²Extraits de l'étude de l'Atelier Robitaille+Thiffault.

VALEUR PAYSAGÈRE



Vue du Vieux-Lachine depuis le parc René-Lévesque
Photo : Atelier Robitaille+Thiffault, 2021



Vue vers le lac Saint-Louis
Photo : Atelier Robitaille+Thiffault, 2021



La berge du parc René-Lévesque
Photo : Atelier Robitaille+Thiffault, 2021

La valeur paysagère du parc René-Lévesque et de la jetée centrale repose sur :

- leur emplacement à l'embouchure du canal de Lachine, qui relie le Site patrimonial déclaré de Montréal (Vieux-Montréal) au lac Saint-Louis, dans un réseau de voies de navigation reliant l'océan Atlantique aux Grands lacs, à une échelle continentale;
- leur démonstration exceptionnelle d'un dispositif de navigation entièrement construit par des humains qui est devenu un espace vert dédié aux loisirs et à la détente;
- l'ensemble que ces deux jetées forment avec la promenade Père-Marquette un réseau de parcs publics de ce secteur;
- la proximité avec l'eau, résultant de la configuration étroite des jetées entourées d'eau;
- l'abondance du couvert arboricole du parc René-Lévesque et, dans une moindre mesure, de la jetée centrale;
- la progression des éléments naturels qui ont colonisé graduellement les éléments construits et industriels du passé;
- l'aspect à la fois paisible et dynamique du lieu, favorisant la détente et les rencontres sociales, tout comme la pratique de sports actifs (vélo, randonnée, activités nautiques, etc.);
- la richesse et la variété des vues offertes depuis les jetées vers la rive sud, le lac Saint-Louis à l'ouest, le Vieux-Lachine au nord ainsi que les vues intérieures sur les différentes composantes construites et naturelles du lieu.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Leur localisation à l'embouchure du canal de Lachine

Leur nature de construction anthropique à partir de remblais combiné aux plantations et aménagements paysagers

Le réseau de parcs riverains incluant leur aspect de «destination» à l'extrémité ouest du corridor récréatif du canal Lachine

La proximité de l'eau dans l'ensemble de leurs secteurs

Les couches arboricoles et arbustives qui caractérisent ce paysage

Leur topographie plane, qui facilite son accès et son usage de loisirs

Les vues offertes des deux jetées vers le Vieux-Lachine, le lac Saint-Louis et les plans d'eau interstitiels

La variété des percées visuelles internes et le calme des lieux

VALEUR HISTORIQUE



Vue aérienne de la zone de l'écluse de Lachine, vers 1920
(source : Archives nationales du Canada).



Vue aérienne de la zone de l'écluse de Lachine, vers 1961
(source : Archives nationales du Canada).

La valeur historique du parc René-Lévesque et de la jetée centrale repose sur son témoignage :

- de la présence autochtone sur ce territoire;
- du premier canal des Sulpiciens, jamais complété, qui a servi à positionner le point d'arrivée ou départ du contournement des rapides de Lachine à cet emplacement dès 1689;
- de la période de navigation commerciale et d'industrialisation de Montréal, qui a résulté en la construction de canal de Lachine et en l'aménagement subséquent de trois jetées de guidage à son embouchure;
- de la consolidation des jetées par remblais successifs pendant la période de navigation commerciale du canal, de 1825 à 1970;
- de l'aménagement du « club nautique Iroquois » et de son évolution en port de plaisance municipal sur la jetée centrale, entre 1965 et 2020;
- de l'aménagement de la grande jetée pour y aménager le parc René-Lévesque, incluant un arboretum, à partir de 1983 dans le cadre du programme de mobilisation de la main-d'œuvre inactive de Lachine, jusqu'à son inauguration en 1985;
- des symposiums de sculpture qui s'y sont tenus en 1985, 1986 et 1988 et qui ont permis l'implantation d'œuvres d'art majeures, principalement au parc René-Lévesque, mais aussi sur la jetée centrale.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Les témoins archéologiques sur 2000 ans repérés dans le secteur du musée de Lachine

Les traces encore présentes des tracés des trois phases de construction et d'agrandissement du canal de Lachine

Le canal de Lachine et l'écluse no 5 qui témoignent de la période industrielle du secteur

La forme longiligne des jetées, le mur nord du parc René-Lévesque et la configuration de l'extrémité est du bassin central, qui témoigne de la localisation originale des écluses vers le canal

Les vestiges de la présence du club nautique Iroquois et du port de plaisance (capitainerie, amirauté, guérite, quais flottants, etc.)

L'arboretum implanté au parc René-Lévesque

Les sculptures présentes dans le parc René-Lévesque et sur la jetée centrale

VALEUR ÉCOLOGIQUE



Le côté sud du Parc René-Lévesque
(source : Atelier Robitaille+Thiffault, 2021).



L'arboretum du parc René-Lévesque
(source : Atelier Robitaille+Thiffault, 2021).

La valeur écologique du parc René-Lévesque et de la jetée centrale repose sur :

- leur potentiel écologique, du fait qu'ils soient des milieux quasi entièrement riverains qui peuvent favoriser le développement d'une importante biodiversité en offrant une diversité d'usage pour plusieurs espèces qui y trouvent des abris, de l'ombrage, des zones de fraie et d'alevinage, de la nourriture, etc.;
- leur couvert végétal, formant un espace vert urbain et composé d'une variété d'arbres implantés dans les deux jetées et les aménagements du parc René-Lévesque, ainsi que les arbres de la jetée centrale;
- leurs milieux favorables à la nidification pour l'avifaune (incluant des espèces menacées);
- leur potentiel de création d'un milieu favorable à la présence de l'herpétofaune;
- la réserve halieutique importante qui s'est formée à la suite de la fin des activités industrielles dans le secteur.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Leur localisation en bordure du lac Saint-Louis, qui fait partie du système hydrographique du fleuve Saint-Laurent et des Grands lacs

Le bassin créé par l'espace entre les différentes jetées et la colonne d'eau calme et peu profonde qui le caractérise,

Le couvert arboricole planté des deux jetées

La face sud du parc René-Lévesque qui est exposée aux courants du fleuve
La présence d'une soixantaine d'espèces d'oiseaux qui ont été inventoriées sur le site

La présence d'amphibiens et de reptiles dans le secteur (notamment deux espèces à statut particulier)

La présence de poissons à la suite de la fin des activités industrielles

VALEUR ARTISTIQUE



Robert Roussil devant sa sculpture à la mémoire de René Lévesque, 22 août 1988.

Photographe : Pierre McCann.

Source : Fonds La Presse, BAnQ, cote : P833,S5,D1988-0361.

La valeur artistique du parc René-Lévesque et de la jetée centrale du canal de Lachine repose sur :

- la riche collection d'œuvres d'art d'artistes majeurs qui y sont implantées, réalisées lors des symposiums de sculpture organisés par la Ville de Lachine ou acquises des artistes au fil du temps;
- leur association avec le musée de Lachine, qui a longtemps été dépositaire et interprète de la collection d'art public à Lachine.



Marcel Barbeau (*Liberté, liberté chérie*, 1986)

située au bout de la jetée centrale.
Source : Atelier Robitaille+Thiffault

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'ensemble des sculptures disposées dans le parc René-Lévesque (22 oeuvres)

La sculpture au bout de la jetée centrale

La proximité du Musée de Lachine



Photo Marie Décarv

Les participants au Symposium de sculpture de Lachine photographiés autour de la sculpture de Jean-Pierre Morin.

Source : Marie Décarv, « Hommes d'affaires et hommes de fer », Le Devoir, 10 août 1985, p. cahier 3-17, 3-21.

VALEUR SOCIALE



Pique-nique au parc René-Lévesque
Photo : Marilyne Demers
Journal Métro, 25 août 2017



Usage transitoire sur la jetée centrale en
été 2021
Photo : Atelier Robitaille+Thiffault

La valeur sociale du parc René-Lévesque et de la jetée centrale repose sur :

- la renommée du parc René-Lévesque, qui est l'aboutissement du parc linéaire du canal de Lachine, lieu historique national désigné du canal de Lachine, à l'échelle métropolitaine, le point le plus à l'ouest du parcours cyclable;
- leur importance pour les citoyens de l'arrondissement de Lachine, qui sont fiers de compter ces éléments d'envergure métropolitaine sur leur territoire;
- l'accès public de ces jetées, autrefois réservées aux activités portuaires ou à des activités nautiques restreintes;
- leur qualité de lieu rassembleur pour plusieurs groupes sociaux, qui viennent s'y rencontrer et pratiquer des activités sportives ou contemplatives en toutes saisons;
- la présence d'utilisateurs s'adonnant à une diversité d'activités nautiques sur les eaux calmes du secteur (sports de pagaie récréatifs et compétitifs, sports aérotractés et de voile, pêche récréative, navigation de plaisance et de transit);
- les usages civiques qui en sont faits lors de l'organisation d'événements à l'échelle de l'arrondissement de Lachine.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'emplacement du parc René-Lévesque comme un des parcs de destination les plus importants à Montréal, pour ses qualités paysagères exceptionnelles et son accessibilité par de multiples modes de transport, notamment depuis la piste cyclable du canal de Lachine

Leur proximité de secteurs résidentiels des arrondissements de Lachine et de LaSalle

Leur importance dans l'identité lachinoise

Leur accessibilité publique

Leur configuration et leur topographie plane, qui permet la tenue d'activités accessibles à tous les types d'utilisateurs

L'existence d'une ressource halieutique, qui permet l'activité de la pêche urbaine

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Service des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports dans le cadre de la planification d'un projet de conservation et de réaménagement du parc René-Lévesque et de la jetée centrale du canal de Lachine, qui deviendra le nouveau parc riverain de Lachine. Il se base sur la consultation d'une étude documentaire ainsi que sur une série d'observations et de constats découlant de visites du site et d'une rencontre sur place des membres du groupe de travail le 11 mai 2022.

RÉFÉRENCES

Atelier Robitaille+Thiffault. 2022. *Recherche documentaire. Nouveau parc riverain de Lachine et parc René-Lévesque*. Pour la Ville de Montréal, 121 pages.

GROUPE DE TRAVAIL

François C. Bélanger, archéologue, conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Ville de Montréal
Sophie Charlebois, architecte, Service des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Ville de Montréal
Sophie Lamarche, conseillère en aménagement et en patrimoine, Parcs Canada
Georges-Étienne Parent, architecte paysagiste, Service des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Alessandra Pozzi, conseillère en planification, Arrondissement de Lachine
André Robichaud, Société d'histoire de Lachine
Catherine Turgeon, muséologue, Musée de Lachine

COMMENTATEUR

Alain Gelly, historien, Parcs Canada

RÉDACTION

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Ville de Montréal